



# Les Échos Lauranais

JUIN 2023

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

**A** PRÈS ce mois de mai, marqué par une célébration de l'armistice de 1945 à laquelle de nombreux Lauranais et Lauranaises ont participé, en renouant avec le traditionnel repas des Anciens Combattants, se profile un mois de juin qui sera encore riche en événements festifs et culturels. Découvrez les dans ce numéro qui vous dévoilera aussi des informations qui peuvent vous intéresser.

## CÉLÉBRATION DU 8 MAI 1945, UN DEVOIR DE MÉMOIRE



Appelés à se retrouver, ce lundi 8 mai sur la place de la Mairie, les Lauranaises et les Lauranais ont répondu présents pour se rendre au monument aux Morts. A 11h30, le cortège, constitué des portedrapeaux qui ouvraient la marche, suivis des Sapeurs-Pompiers, de la Municipalité, puis de la population, a descendu l'avenue des Écoles, nouvellement remodelée, puis, par l'avenue d'Aigues-Vives et celle du Ravelin a rejoint la place du Ravelin. Le lever des couleurs, effectué par une jeune sapeur-pompier, sous le commandement du Lieutenant Michel Vaissière, a marqué le début de la cérémonie. Monsieur le Maire Émile Raggini et son premier adjoint Julien Brianc ont déposé une gerbe devant le monument aux Morts; une minute de silence a ensuite été observée. Après que la Marseillaise ait retenti, Monsieur Raggini a lu le message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Madame Patricia Miralles, Secrétaire d'État aux Anciens



Combattants et à la Mémoire: « 8 mai 1945, il y a 78 ans: l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire. Après 6 années de guerre et de terreur, c'est la joie de la Libération, et la fierté d'avoir vaincu; c'est aussi la révélation de l'opprobre de ceux qui ont collaboré et du courage de ceux qui ont résisté pour permettre la Victoire et qui ont, pour un grand nombre, sacrifié leur vie pour notre liberté. Il ne faut pas oublier. Que le témoignage des survivants et des vétérans ne disparaisse pas avec eux et inspire ceux qui s'imaginent leur liberté comme définitivement acquise. »

Le vibrant Chant des Partisans a marqué la fin de la cérémonie. Monsieur le Maire a, ensuite, convié les participants, au nom de la Municipalité, à partager le pot de l'amitié au Foyer de Laure; a suivi le traditionnel repas des Anciens Combattants, organisé par les Sapeurs-Pompiers, qui a clôturé cette journée de devoir de Mémoire.

## COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION TOURISME ET CADRE DE VIE



L'association Tourisme et Cadre de Vie a organisé la seconde Bourse aux plantes qui s'est déroulée place du Ravelin le 29 avril. Le soleil était au rendez-vous, les Lauranais sont venus nombreux partager ce moment convivial. Les enfants ont pu s'initier au « Street Art », tout en dégustant de savoureuses crêpes faites maison, ils ont pu jouer avec les jeux mis à leur disposition. L'heureuse gagnante de la tombola est Mme Catalina Tomas, résidente du lotissement Coumo La Gasco, le lot lui a été remis le jour même.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain!

Et n'oubliez pas: le 3<sup>e</sup> Concours des Maisons Fleuries de Laure-Minervois 2023 dont le règle-

ment figure sur l'affichette que nous avons fait joindre au dernier numéro des Échos. Le bulletin d'inscription est à déposer en Mairie au plus tard le 15 juin.

## COMMUNIQUÉ DE MME SANCHEZ, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE LAURE



Le 7 avril a eu lieu la fête du 100<sup>e</sup> jour d'école. Au programme une matinée sportive pour tous les enfants de la PS au CM2, un musée des 100 réalisé par les élèves, un magnifique marché aux fleurs et une belle tombola de Pâques. Merci à tous les participants pour cette journée festive réussie !

## LES RENCONTRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Judi 25 mai après-midi avait lieu la rencontre mensuelle « Un Après-Midi à la Bibliothèque », durant laquelle les personnes présentes ont parlé d'ouvrages qui avaient retenu leur intérêt. Chaque présentation est suivie d'échanges entre les différents participants.

Voilà les liste des ouvrages présentés :

- **L'île haute** de Valentine Goby;
- **La nuit en vérité** de Véronique Olmi;
- **Le consentement** de Vanessa Springora;
- **Je dois tout à ton oubli** de Malika Mokeddem;
- **La transbordeuse d'oranges** d'Hélène Legrais;
- **Tuer le père et Ni d'Eve ni d'Adam** d'Amélie Nothomb;
- **Avant que j'oublie** d'Anne Pauly.

La prochaine rencontre « Un Après-Midi à la Bibliothèque » aura lieu le jeudi 29 juin à partir de 14h30 dans les locaux de la bibliothèque. Vous êtes tous les bienvenus.

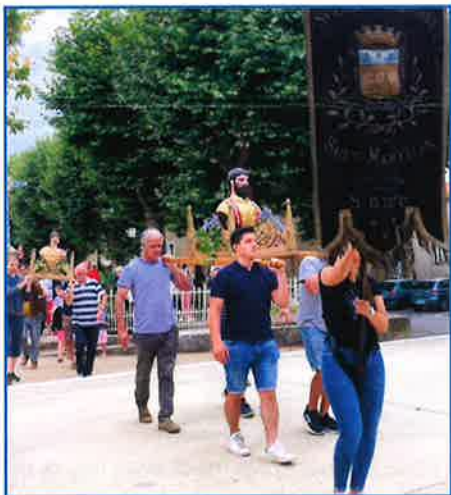
## COMMUNIQUÉ DE LA PAROISSE NOTRE DAME EN MINERVOIS

Ne manquez pas la nuit des Églises.



Le chemin de Saint-Jacques passera désormais par Laure. Venez découvrir le Pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle et ses liens avec le Minervois: une conférence par Monsieur André Bonnery, Docteur d'État en histoire et archéologie chrétienne aura lieu le **vendredi 23 juin à 21h** à l'Église Saint-Jean-Baptiste de Laure-Minervois. L'entrée est gratuite.

Et aussi, **la fête de la Saint Marcellin**, Protecteur du village et de Saint Jean-Baptiste aura lieu le **dimanche 25 Juin à partir de 10h30**:



Procession de nos saints protecteurs qui sera suivie de la traditionnelle bénédiction des tracteurs; la Messe de clôture sera ensuite présidée par Monseigneur Bruno Valentin, le nouvel Évêque de Carcassonne. Suivra un apéritif sur le parvis de l'église, avec la cuvée de Saint Marcellin. À partir de 12h30: Repas au Foyer de Laure proposé par la paroisse Notre Dame en Minervois qui clôturera la visite pastorale de Monseigneur Valentin. Au menu: salade composée, paleron de bœuf du minervois, gratin dauphinois et mousse à la vanille, fruits exotiques. Le prix sera de 15 €. Les inscriptions et le paiement se feront à l'issue de chaque messe, du 3 juin au 18 juin inclus.

Vous pouvez contacter le 06 56 81 03 39 ou le 04 68 78 13 69.

## A PROPOS DES PIGEONS, COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE

Nous avons été alertés par une administrée sur les nuisances que peuvent causer les pigeons dans le village. La Ligue de Protection des Oiseaux de Narbonne que nous avons contactée nous a apporté quelques éléments de réponse pour lutter contre ces nuisances. Au préalable il faut savoir que le statut du pigeon des villes se trouve dans un vide juridique; ce n'est ni une espèce domestique, ni une espèce chassable. Nous allons réfléchir avec les Commissions Entretien/Embellissement et Urbanisme sur la conduite à tenir pour réguler leur population tout en étant très vigilants sur la maltraitance animale. Cependant nous rappelons à nos concitoyens qu'il est interdit de nourrir les pigeons ou encore de favoriser leur nidification. Il est conseillé à ce sujet d'installer des piques sur les rebords ou encore du grillage à poules sur les fenêtres et les murs. Ces astuces nous ont été très utiles pour protéger par exemple l'église de la commune qui subissait les mêmes nuisances.

## LA MAIRIE VOUS RAPPELLE

Le bruit est un fléau bien connu et qu'il convient de le maîtriser afin que chacun n'entrave pas la quiétude de ses voisins; à cet effet il existe une réglementation bien précise, édictée par l'article 1336/5 Du Code de la Santé Publique qui stipule, entre autres, que tout appareil du style tondeuse, tronçonneuse, etc., ne peut être utilisé que du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, et le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h, ceci pour répondre à quelques administrés qui se plaignent de cette nuisance; il est à noter que toute infraction à ces règles sera sanctionnée.

**Liste des démarches en cas de décès**  
Lorsqu'un malheur frappe notre entourage, on se trouve souvent démuné face aux décisions à prendre.

Ce petit récapitulatif retrace les grandes lignes de ce à quoi vous devez penser:

- À faire immédiatement, déclaration aux autorités, etc.
- Recherche des dernières volontés du défunt.
- Contacter une entreprise de pompes funèbres ou une assurance obsèques.
- Qui informer.
- Prévenir sa compagnie d'assurance en cas de contrat décès invalidité, l'AGIRA

en cas d'assurance vie, etc.

- Et toutes les petites démarches à effectuer avant et après les funérailles, Vous pourrez retrouver ce petit guide au secrétariat de la mairie.

## À noter

Lumières nocturnes: la Mairie vous rappelle qu'en période estivale, l'extinction de l'éclairage public se fera de 1h à 5h du matin.

## AGENDA

**Laure fait la fête les 16, 17 et 18 juin.**

Place du City Stade, aura lieu la fête locale tant attendue, organisée avec le concours du Haut Minervois Olympique. Découvrez l'affichette jointe à cet exemplaire des Échos qui vous dévoilera le programme des festivités. Venez nombreux et passez des soirées endiablées!

## Le 10 juin

Course pédestre organisée au profit de l'association « Au Fil du Désert ».

- Les « Capitelles solidaires » est une course nature avec deux parcours :

- La Course des Capitelles : 10 km, D+190m, départ 10h du lac de Laure-Minervois (10€)

- La Course du Lac : 3,6 km, départ 10h05, deux tours du lac à réaliser (5€).

- Une randonnée sera également organisée (départ 9h15) :

- La Randonnée du Dolmen 8,5 km (5€).

L'ensemble des frais d'inscription versés par les participants permettront à l'association « Au fil du Désert » de réaliser ses projets, et notamment l'équipement en fournitures scolaires des élèves de l'école d'Abzin 5 à Agadez, au Niger.

Un challenge solidaire est également organisé en partenariat avec la course « Courir pour Soum » qui se déroulera le **9 juillet** à Bram. Ainsi, l'équipe la plus représentée au cumul des deux courses sera récompensée. Un cadeau spécial sera offert à tous ceux qui participeront aux deux événements.

Les inscriptions peuvent se faire en ligne à l'adresse suivante <https://chronostart.com/events/les-capitelles-solidaires/?> ou sur place le jour de la course (frais majorés à 12€).

## Le 18 juin

Tournoi de pétanque: doublettes formées, ouvert à tous, pas besoin de licence  
Rendez-vous au boulodrome de Laure à 14h30.

## Le 29 juin

Prochaine rencontre « Un Après-Midi à la Bibliothèque » à partir de 14h30 dans les locaux de la bibliothèque.